

REPORTING MENSUEL

LABELLISATION



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne FCPR Natixis Solidaire. www.finansol.org

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être souscrit par des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) « Solidaires » gérés par Natixis Asset Management et commercialisés par Natixis Interépargne. Les FCPE solidaires sont obligatoirement proposés aux salariés dans le cadre de leur Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou leur Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO).

PRINCIPE D'INVESTISSEMENT

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être investi pour au moins 35% de son actif en titres émis par des entités agréées par l'autorité administrative, en tant qu'entreprises solidaires. La performance du Fonds intègre principalement une dimension « sociale » en complément de la performance financière obtenue par les investissements réalisés par les FCPE solidaires.

CARACTÉRISTIQUES

Société de Gestion **MIROVA**
Dépositaire **CACEIS BANK FRANCE**

GÉRANT PRINCIPAL

EMMANUEL GAUTIER

FRAIS

Droits d'entrée (max.) % : 10,0
Droits de sortie (max.) % : 2,0
Frais de gestion (max.) % : 0,5

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net(Euro) **81 044 588,9**
Nombre de parts **739 227,0**
Valeur liquidative(EUR) **109,6**

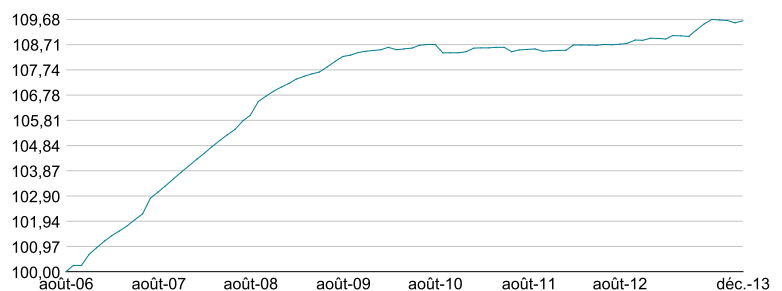
EMETTEURS SOLIDAIRES EN % DE L'ACTIF NET

Emetteurs	Poids
ACTED	2,4
ADIE	2,3
ASSOCIATION FRANCE ACTIVE	4,1
AUTONOMIE ET SOLIDARITE S.A.	0,5
BRETAGNE ATELIER	0,1
CAISSE SOLIDAIRE	0,1
EHD	8,4
EMETT DIVERS POUR BILLETS A ORD	3,2
EQUISOL	0,3
ETHIQUABLE	0,1
EUROFIDEM	3,8
FCPR SENS	0,5
FEDERATION HABITAT ET HUMANISME	1,5
FEMU QUI S.A.	0,3
FONCIERE D'HAB.ET HUMANISME	9,2
FONCIERE TERRE DE LIENS	4,4
HERRIKOA SA	0,5
LA NEF	1,2
NEF CAPITAL ETHIQUE MANAGEMENT	3,2
PHITRUST PARTENAIRES	0,2
PIERRE ANGULAIRE	1,1
PROLOG UES	6,7
PROMOTION PARTICIPATION COOPERATION ECONOMIQUE	2,3
SCIC HABITATS SOLIDAIRES	0,2
SIDI ASSOCIATION	0,8
SOCIETE D'INVESTISSEMENT FRANCE ACTIVE - S.I.F.A.	10,0
SOFINEI	0,1
SOGAMA	1,5
Total titres solidaires détenus :	68,9
Ratio Réglementaire de détention des titres solidaires :	35

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

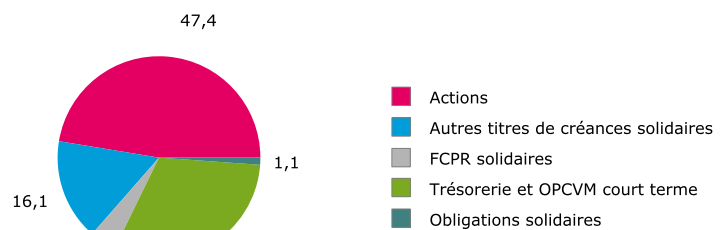
	1 MOIS	3 MOIS	1 AN	DÉBUT ANNÉE	3 ANS	5 ANS
Fonds	0,07	-0,03	0,61	0,61	1,10	2,37

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE - (base 100 au 31/08/2006)

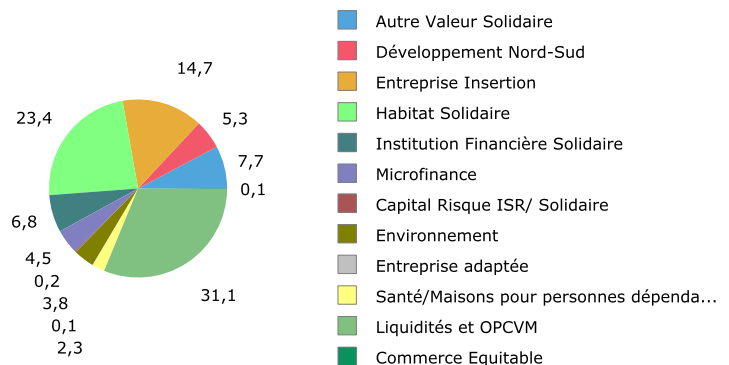


Les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



RÉPARTITION PAR SECTEUR SOLIDAIRE



REPORTING MENSUEL

Emmanuel Gautier

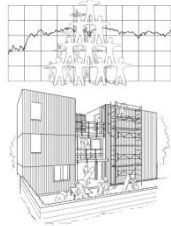
Gérant- Responsable Gestion solidaire



Si nous voulons modifier fondamentalement notre façon de produire, d'échanger, de consommer, il nous faut changer impérativement le logiciel de la finance, pierre d'angle d système économique et social. C'est le point de départ de toute action transformatrice vers une économie plus saine.

Mais comment changer le regard des financiers pour qu'ils intègrent des critères de responsabilité positifs dans leur choix d'investissement ?

Le défi est de taille. Il est cependant possible de s'appuyer sur des expérimentations innovantes porteuses de sens, donc d'espoir, qui fleurissent un peu partout dans le monde.



En France par exemple, l'épargne solidaire s'est fortement développée au cours des 10 dernières années et représente aujourd'hui 4.7mds d'€ d'encours. C'est une goutte d'eau mais c'est le début d'un processus. Il s'agit avec cet outil de financer l'économie réelle, un tissu d'entreprises sociales non cotées en bourse qui créent un autre modèle économique plus respectueux de l'humain et de la nature.

Regard sur un projet réalisé par Habitat et Humanisme

Au coeur de Nantes, la maison d'habitat social intergénérationnel « Bastille » couplée d'une micro crèche « les Berlingots »

Au coeur de Nantes, Habitat et Humanisme Loire-Atlantique inaugure un projet d'habitat social innovant : une résidence intergénérationnelle, pour répondre aux problématiques croisées de la précarité et de l'isolement social.

Rue de la Bastille, la maison rassemble 9 familles, en majorité monoparentales, 4 seniors et 8 jeunes travailleurs ou en formation, issus de milieux variés mais tous à revenus modestes.

Un cadre partagé qui conjugue logements privatifs, espaces collectifs et service petite enfance...

L'immeuble est composé de 21 logements privatifs (1 T1, 15 T2, 4 T3, 1 T4), mais aussi d'espaces collectifs avec notamment, une salle d'animation polyvalente, un bureau, et une salle bibliothèque, ainsi qu'une micro crèche de 10 places.

... pour expérimenter le « vivre ensemble »

Le projet consiste, tout en préservant l'intimité de chacun, à permettre la rencontre et l'entraide, à développer diverses formes de sociabilité et d'intégration des jeunes ou des moins jeunes, à favori-ser le partage, la transmission des savoirs et des compétences.

Une animatrice de vie sociale, épaulée par une équipe de bénévoles, accompagne le projet et l'ensemble des locataires organisés en conseil de maison. Elle se donne aussi l'objectif d'ouvrir cet espace à d'autres familles, notamment autour d'un soutien à la parentalité via la crèche, ainsi qu'aux habitants du quartier (création d'une bibliothèque).

Grande innovation pour l'association, la création d'une micro-crèche au rez-de-chaussée. Sur dix places, trois sont réservées aux familles monoparentales suivies par Habitat et Humanisme et sept aux salariés de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), autre partenaire du projet. Un moyen d'équilibrer les finances de la structure, tout en favorisant la mixité sociale.

- Fonds propres H&H : 19%**
- Prêts CDC : 15%**
- Subventions : 50%**
- Mécénat : 16%**

**21 logements, un local
Microcrèche de 107m2**



Actualités des finances solidaires

Appel à projets PTCE : annonce des 23 lauréats

Le 10 janvier 2014 s'est tenue la cérémonie d'annonce des lauréats de l'appel à projets pour le développement des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en présence de Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du logement, François Lamy, Ministre délégué chargé de la ville et Benoît Hamon, Ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de la consommation. 23 projets, émergents ou en phase de consolidation, ont été primés.

Première expérimentation des mesures en faveur des PTCE prévues dans le projet de loi ESS, cet appel à projet vise à "apporter un appui de l'État aux initiatives exemplaires de PTCE, dans une perspective d'essaimage sur tout le territoire national". L'enveloppe globale s'élève à 3 millions d'euros, financée à hauteur de 2,4 millions d'euros par l'État et 600 000 € par la Caisse des Dépôts.

Au total, 130 des 180 dossiers de candidature réceptionnés ont été déclarés recevables. Composé des Ministères de l'égalité des territoires et du logement, de la ville, de l'ESS et du redressement productif - représentés par différentes administrations (DGCS, Datar, SG Civ, Acsé et DGCS) - ainsi que par la Caisse des Dépôts, le comité de pilotage a finalement retenu 23 projets.



Mme Nadine Patrelle, Mme Duflot, M Lamy et M Hamon

Les ministres Lamy pour la ville, Hamon pour l'économie solidaire et Duflot pour l'égalité des territoires ont rendu hommage à la Maison d'économie solidaire représentée par Nadine Patrelle, pour le travail réalisé jusqu'à présent et ont choisis parmi près de deux cent autres structures pour faire partie des 23 premiers "pôles territoriaux de coopération économique" français. Source Maison Economie Solidaire